



Attaque arrêtée permettant l'expérimentation de la sélectivité des chasses traditionnelles

La LPO et plusieurs associations animalistes se sont dernièrement félicitées de la décision du tribunal administratif au sujet de la tenderie des vanneaux dans les Ardennes. Si elles annoncent d'ores et déjà pour certaines que ce mode de chasse est mort et enterré, il semble que la réalité soit bien différente.

Un arrêté déjà dépassé cassé par le tribunal administratif.

Afin d'en savoir plus sur cette situation nous avons pu contacter la Fédération des Chasseurs des Ardennes et c'est Loris Savart, Secrétaire de la FDC qui a accepté de nous expliquer la situation.

En réalité, les anti-chasse ont simplement attaqué un arrêté déjà passé sur l'expérimentation de ces modes de chasse dit « traditionnels » concernant le vanneau et le pluvier doré.

Aujourd'hui, ces expérimentations ont eu lieu et ont démontré que la tenderie était totalement sélective.

« Ce qu'oublie de dire les écologistes qui attaquent ce mode de chasse, c'est que tous les vanneaux qui ont été capturés ont tous été relâchés. Ils ont majoritairement été bagués ou équipés de balises GPS dont le suivi permet d'en apprendre beaucoup sur les déplacements de l'espèce », indique Loris Savart.

Au niveau de l'arrêté, il s'avère que comme l'expérimentation avait déjà eu lieu, il n'était pas vraiment utile de déployer



Attaque arrêté permettant l'expérimentation de la sélectivité des chasses traditionnelles

énormément d'énergie pour le défendre en dévoilant un argumentaire.

Que font les chasseurs qui pratiquent la tenderie ?

Aujourd'hui, la tenderie aux vanneaux se pratique toujours et si les 15 installations n'ont pas toutes survécu aux attaques des animalistes pour le moment, les derniers chasseurs à pratiquer ce mode de chasse se sont pliés aux exigences du moment afin de perpétuer cette passion. Ces derniers se relaient au sein d'une installation autorisée à capturer les vanneaux à des fins purement scientifiques.

On peut d'ailleurs suivre certains de ces oiseaux sur [le nouvel outil mis en ligne par la FNC](#).

Là encore, les oiseaux capturés sont relâchés et le fait que la tenderie soit extrêmement sélective assure de ne pas réaliser de prise accidentelle.

S'il est facile de s'en prendre à la tenderie, ceux qui attaquent ce mode de chasse feraient bien de regarder de plus près les méthodes employées par des organismes comme la LPO, qui utilisent des filets japonais pour baguer les oiseaux et attrapent tout et n'importe quoi, ce qui cause la mort de plusieurs d'entre eux, considérés comme de simples « dommages collatéraux ».

En ce qui concerne l'avenir de la tenderie, il sera manifestement lié à celle d'autres modes de chasse comme la



Attaque arrêté permettant l'expérimentation de la sélectivité des chasses traditionnelles

chasse de la palombe aux filets dans le Sud-Ouest qui feront bloc avec eux explique Loris Savart.

Il faudra également attendre de savoir si le gouvernement aura le courage de sortir l'arrêté ministériel permettant de pratiquer ces modes de chasse en toute quiétude dans les mois à venir.

Il serait d'ailleurs question de courage et non de compétences car plusieurs sources nous ont indiqué qu'un tel arrêté serait déjà quasiment rédigé mais attendrait dans un tiroir d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition Écologique.

[Source : chassepassion.net](http://chassepassion.net)